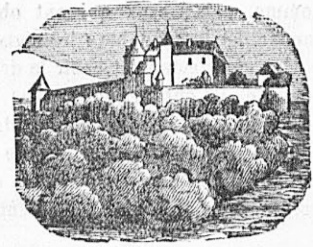




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
 Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50  
 . . . 6 mois, » 2 50  
 Étranger : 1 an, » 9 —  
 . . . 6 mois, » 5 —  
 payable d'avance.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>55</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>15</sup> 8<sup>45</sup> ← Bulle, arr. 8<sup>55</sup> 1<sup>15</sup> 4<sup>30</sup> 7<sup>50</sup> 10<sup>55</sup>

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 30 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 18 juillet 1902.

### LE DROIT DE GRACE

Le Grand Conseil de notre canton va être convoqué pour s'occuper du recours en grâce qui lui est soumis par l'assassin Chatton: Il est probable que le condamné bénéficiera d'une clémence que les deux tiers du Grand Conseil ne lui refuseront pas et on confirme même qu'une majorité est déjà assurée dans ce corps en ce sens. Malgré l'horreur que nous inspire le crime de Chatton, il nous répugne de voir le sang lavé par le sang et nous disons, si la grâce est accordée, que c'est tant mieux.

Toutes les fois qu'une cause célèbre, ayant passionné l'opinion publique, se termine par une condamnation à la peine capitale, la question du droit de grâce se pose dans beaucoup d'esprits.

Il se pourrait que l'unification de notre code fédéral apporterait quelques modifications dans la procédure à suivre pour l'obtention de la grâce et quant aux magistrats qui auront le droit de gracier.

Le dernier espoir d'un condamné sera-t-il d'être sauvé par le président de notre Helvétie, comme cela se pratique en France, aux Etats-Unis, en Angleterre, etc., et ce magistrat aura-t-il le pouvoir de rayer, d'un trait de plume, les ordonnances de l'autorité judiciaire?

Cela nous semble peu probable!

On se demande si ce pouvoir redoutable est compatible avec la conception républicaine du chef de l'Etat et s'il est logique de laisser au premier magistrat, élu par une démocratie, une responsabilité morale, qui incombait naturellement à

un monarque de droit divin. Le souverain, en effet, était censé posséder une sagesse infaillible et il graciait, de même qu'il gouvernait par la vertu seule de son acte de naissance.

Quel titre peut invoquer un président républicain pour reviser et casser à sa guise les arrêts de la justice? Pourquoi faire dépendre la vie ou la mort d'un homme, fût-il un criminel, des dispositions bonnes ou mauvaises d'un chef d'Etat, qui n'était rien la veille de son élection et qui ne sera rien au lendemain de son remplacement?

Evidemment, un président élu par les suffrages des représentants de la nation, ayant passé lui-même par le vote populaire, ne se croit pas comme un roi en possession d'une science originelle, d'une sagesse surhumaine. Il a traversé une partie simple citoyen, mêlé à la foule au milieu de laquelle il est destiné à se confondre à la fin de son existence. Il doit être, plus que tout autre, rendu soucieux par la puissance sans contrôle qui lui est concédée.

Cela est si vrai que le droit de grâce monarchique n'était lui-même qu'une diminution de l'ancien droit d'abolition attribué jadis au monarque, qui, en vertu de la plénitude de son pouvoir, effectuait un crime et enlevait le coupable à la peine portée par la loi. Sans attendre le jugement, le roi était le maître de les anéantir si elles étaient commencées. En vertu de son simple bon plaisir, il accordait des « lettres d'abolitions » qui terminaient une affaire et l'histoire de France est pleine de récits de procès criminels arrêtés nets de la sorte, par exemple en 1660 en faveur du prince de Condé. Se figure-t-on aujourd'hui le président d'un Etat démocratique accordant des « lettres d'abolitions »?

Le droit de grâce, concédé au chef de l'Etat, en pays républicain, est presque aussi contraire à la logique de la situation. Il a, en outre, tel qu'il existe actuellement, le grand inconvénient d'ôter aux jurés le sentiment de leur réelle responsabilité, puisqu'on voit prononcer des condamnations par des hommes qui siguent ensuite un recours en grâce. Cette façon de se laver les mains du résultat final est fâcheux. Il serait à désirer que chaque jury acceptât avec énergie les conséquences du verdict qu'il a prononcé.

Il ne saurait néanmoins être admis que le futur code pénal fédéral puisse supprimer absolument le droit de grâce, en vertu duquel il est possible de diminuer une peine prononcée parfois sous l'influence de la passion, ou de réparer une erreur judiciaire. Supposez un instant que le droit de grâce n'existât pas à l'issue du procès Dreyfus? Il eût été impossible de sauver un homme, qui, fût-il coupable, avait expié sa faute et souffert ce qu'un humain peut souffrir. Juridiquement, on a pu épargner à un homme des années de détention qui l'eussent conduit prématurément au tombeau.

Il est probable que la condamnation à mort de l'assassin de Louise Mettraux a aussi été prononcée sous l'influence de la passion et de l'horreur qu'a inspiré le crime aux jurés. Ici encore, le droit de grâce est un heureux palliatif mis en mains de notre Grand Conseil et dont il saura user pour concilier les intérêts de la justice et ceux de l'humanité.

Ce n'est donc pas le droit de grâce qui se trouve en cause ici, mais sa réglementation.

Il nous paraît plus sage que cette suprême et dernière décision soit dévolue non à un seul

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 48

### SANS PÈRE

Nouvelle, par G. DUCRUR

Une profonde sympathie nous unissait. Pauvre fleur d'un climat plus doux, elle avait été arrachée au soleil d'Italie et transportée au pied des Alpes, dont les brises glacées lui causaient des frissons. Souvent, dans nos marches le long des grandes routes, quand l'astre du jour éparpillait, avant de disparaître derrière les grands arbres, sa poussière d'or sur les bruyères des coteaux, Annetta commençait, d'une voix pure et sonore, la chanson que Mignon chante à Wilhelm, dans le roman de Goethe :

Kennst du das Land wo die Citronen blüh'n,  
 Im dunkeln Laub die Goldorangen glüh'n,  
 Ein sanfter Wind vom blauen Himmel weht,  
 Die Myrte still und hoch der Lorbeer steht?  
 Kennst du es wohl?  
 Dahin! Dahin!  
 Möcht' ich mit dir, o mein Geliebter, zieh'n! (1)

(1) Connais-tu le pays où les citrons mûrissent?  
 Dans le feuillage sombre, l'oranger d'or flamboie;  
 Un doux vent soufflé du ciel bleu;  
 Le myrte discret, le laurier superbe s'y dressent.  
 Le connais-tu?  
 C'est là! C'est là!  
 O mon bien-aimé! que je voudrais aller avec toi!  
 (Traduction de Th. Gautier.)

Elle chantait ces inimitables vers dans la langue de Goethe, qu'elle connaissait parfaitement, ayant voyagé à travers la Suisse orientale pendant deux ans au moins. Quand les derniers mots du refrain passaient sur ses lèvres, un tremblement nerveux s'emparait d'elle, des larmes voilaient son regard, ses notes avaient des accents déchirants, qui remuaient profondément l'âme et la jetaient dans des rêveries de soleil et d'amour. Comme Mignon, Annetta avait froid; comme l'amante de Wilhelm Meister, elle savait que de l'autre côté de cet horizon brumeux, cercle de neige où elle était emprisonnée, se trouvaient sa patrie, le ciel toujours bleu, la fleur de l'oranger, la vie insouciance, pleine de joies et d'harmonie. Oh! quels regrets débordaient de son jeune cœur! Mais aussi, pourquoi songer à toutes ces choses? N'était-ce pas une enfant sans famille?

Et il y a un rayon de bonheur pour cette classe de déshérités? Non, et Annetta le croyait aussi: d'où ses mortelles tristesses!

A chaque instant, notre troupe menaçait de se dissoudre, car la rapacité de Macambol indignait tous les associés. Mais l'hercule ne l'entendait pas ainsi: cette existence nomade s'était tellement identifiée à sa nature depuis plus de quinze ans, que la quitter lui eût paru une de ces impossibilités qu'on ne discute même point, tant la nécessité de choisir une autre carrière était au-dessus de ses forces et de sa volonté. Il parvenait toujours à remettre les choses et les hommes en leur état naturel, grâce à l'affection et au respect que tous lui témoignaient. Aussi, il

n'avait qu'à prendre quelqu'un sous sa protection pour que ce dernier fût le bienvenu auprès de chacun. C'est à l'amitié de cet homme que je dois les bons procédés de Macambol à mon égard, il est plus que probable que j'aurais eu à souffrir des caprices et de la brutale humeur du directeur de la troupe.

Je me faisais difficilement à tous ces exercices de théâtre forain, qui demandent non seulement de la force, mais une souplesse et un sang-froid que beaucoup ne peuvent jamais acquérir. Les voltiges au trapèze surtout, auxquelles je m'étais définitivement appliqué, au grand regret de l'hercule qui me croyait digne de marcher sur ses traces, me glaçaient d'effroi et m'enlevaient toute initiative. Marcus était placé maître en cet art: il imprimait à son corps, à ses membres, des mouvements, des contorsions qu'on eût dit irréalisables. Il m'enseignait avec bonhomie tous ses secrets et ne se fâchait jamais si — ce qui arrivait toujours — je ne réussissais pas, du premier coup, les exercices dont il venait de me donner une explication substantielle et démontrée par lui-même. Je pleurais souvent de rage; mais à la vue du triste regard dont Annetta me gratifiait d'un air si bon et si compatissant, je rougisais de ma faiblesse et, animé d'un nouveau courage, je me hasardais à des tours d'adresse qui m'eussent épouventés, exécutés par un autre.

(A suivre.)

**S**  
**FRIBOURG**  
**NTS**  
**é béton**

(n1248r) [364]

**à Bulle.**  
**oles de Genève.**

**ntis naturels.**  
**50 cent. le litre.**  
**vean 40**  
**ix 50**

**res.**  
**ais par tonneaux.** [632]

**is du**  
**es franco.**  
**vin, MORAT**  
**ysé par les chimistes.**  
**undation.** 177



**es et d'encas.**  
**s et choisies avec soin, le**  
**tible et fortifiant sans égal.**  
**emarquable, il est recherché**  
**ncipes nutritifs d'un bon**  
**(H.N.) [34]**

**ac à fumer.**  
**es américaines, d'un goût et**  
**5 kg. à 5 fr. au lieu de 8 fr.**  
**r. paq. de 120 gr., chacun à 15c.**  
**otter, fabricant de cigares,**  
**Yverdon.**

**n demande**  
**ties-lingères. S'adresser**  
**rue du Tir 147, Bulle.** [687]

**n demande**  
**naissant bien la cuisine. Bon**  
**l'agence Haenstein & Vo-**  
**(H393B) [680]**

homme, mais à ceux qui ont obligé les juges à condamner le coupable : les législateurs.

Eux seuls semblent avoir le droit d'atténuer les peines qu'ils ont décrétées dans les codes ; voilà pourquoi nous disons que le droit de grâce est une responsabilité trop lourde pour un seul homme et que ce droit doit être exercé par la nation tout entière en ses représentants.

Il n'y a pas longtemps, pendant la présidence de M. Grévy, le droit de grâce a été exercé en faveur d'un Arabe dans des conditions fort exceptionnelles. Accusé d'un assassinat, cet Arabe avait été condamné à mort par une des cours d'assises d'Algérie. En France, les directeurs du ministère de la justice forment le conseil chargé d'examiner les recours en grâce des condamnés.

Quand l'affaire de cet Arabe fut examinée, on fut frappé de l'indécision marquée par le procureur général d'Alger qui, dans son rapport, concluait à une commutation de peine : il paraissait clair que ce magistrat doutait beaucoup de la culpabilité. Le conseil étudia le dossier avec le plus grand soin et acquit la conviction que le pauvre Arabe était absolument innocent. A l'unanimité, les conclusions furent en faveur de la grâce pleine et entière, que M. Grévy prononça. Le condamné à mort fut aussitôt mis en liberté — ce qui n'a pas dû se présenter souvent.

Dans la commission des grâces, une voix s'éleva en faveur de l'assassin Gatti qui, à Lucerne, en 1889, avait commis un crime horrible.

Un des membres fit remarquer que, dans la famille du jeune assassin, il y avait eu des cas de folie, et que, par suite, on pouvait se demander si son attentat monstrueux n'était pas le fait d'un aliéné, en vertu de la loi fatale de l'atavisme.

Mais les médecins avaient conclu en faveur de la responsabilité totale du meurtrier et celui qui émettait un doute ne trouva pas d'écho. On sait qu'à l'autopsie de Gatti, on trouva dans le cerveau des lésions ne laissant aucune indécision sur son état mental : l'échafaud avait tué un malade qui n'en était pas moins dangereux pour cela, mais que la société n'avait pas le droit de punir et qu'elle devait se borner à interner dans un hospice de fous.

En Suisse, le droit de grâce est rarement exercé. Ce que la justice a prononcé demeure.

En France, ce droit appartient au président de la République. La façon dont le droit de grâce a été exercé par les présidents successifs est curieuse à étudier, parce qu'elle sert à dépeindre leurs caractères.

M. Thiers n'acceptait pas sans résistance les propositions de commutation de peine. Plusieurs fois même, il refusa sa signature. Le maréchal Mac-Mahon ratifiait toujours ce qui lui était soumis, affectant ne pas vouloir assumer personnellement la responsabilité. MM. Grévy et Carnot gracieusement beaucoup, contrairement même aux propositions qui leur étaient faites. On sentait en eux des adversaires de la peine capitale.

L'attitude de Casimir-Périer ne se peut juger ; il n'a occupé le fauteuil présidentiel qu'à peine six mois.

Dans tout ce qu'il fit, Félix Faure fut un homme dur, peu accessible au pardon et rarement — très rarement — il gracieait le pauvre hère qui s'adressait à lui.

Plus humain, M. Emile Loubet tient le record de l'emploi du droit de grâce. Dès son entrée en fonctions, il s'est montré humain, généreux et bon dans l'exercice de ce privilège.

Notre nouveau Code fédéral n'apportera pas aux condamnés l'espérance d'un dernier recours au président de l'Helvétie. Le droit de grâce, comme l'organisation judiciaire, sera sans doute laissé aux cantons et restera ce qu'il est.

Nul n'ignore qu'en Suisse, le droit de grâce appartient à l'autorité législative : pour les cantons aux Grands Conseils, pour la Confédération à l'Assemblée fédérale.

AUGUSTE MÉRINAT.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

**Berne.** — Mardi après midi, deux employés du Thunerhof, accompagnés de deux demoiselles et d'un batelier, faisaient une promenade sur l'Aar. Le bateau chavira, vraisemblablement à la suite d'imprudences de leur part, et les cinq personnes tombèrent à l'eau. Les hommes réussirent à se cramponner à la quille du bateau, mais Mlles Ida Maurer, de Vechingen (Berne), et Emma Messerli, d'Amsoldingen, se sont noyées.

**Lucerne.** — Deux jeunes gens, âgés environ de 24 ans, surpris par le mauvais temps, ont été victimes, mardi, d'un accident de bateau sur le lac des Quatre-Cantons. On a retrouvé mercredi matin sur le lac, à l'aventure, le canot qu'ils avaient loué.

L'un des deux jeunes gens est un serrurier, nommé Fäch, de Benken (St-Gall), l'autre est un aide-géomètre de la ville, nommé Sytz, de Zurich.

**Vaud.** — Un incendie allumé par la foudre a complètement détruit, mercredi après midi, un grand bâtiment isolé situé à proximité de la gare de Baulmes et habité par plusieurs ménages. Une bonne partie du mobilier a pu être sauvée.

— La foudre est tombée le même après-midi, au-dessus des Rapilles de Baulmes, et a détaché une pierre qui est tombée sur le train Yverdon-Ste-Croix. La toiture d'un wagon a été trouée, mais aucun voyageur n'a été atteint.

— Mercredi matin, à 5 1/2 heures, une fillette d'Ollon, âgée de 8 ans, voulant attiser son feu avec du pétrole, a été atrocement brûlée. Elle est morte deux heures après, à l'infirmerie d'Aigle.

**Valais.** — Le Rhône est monté dans la nuit de mercredi à jeudi de dix centimètres.

Deux pontons militaires sont arrivés, avec des pontonniers délégués par le département militaire fédéral ; ils coopéreront aux travaux de réfection de la digue à Illarsaz.

## ÉTRANGER

**France.** — La fête nationale du 14 juillet a été célébrée à Paris avec la plus joyeuse animation. Les spectateurs accoutumés de la revue de Longchamp s'y sont portés en nombre, bravant l'inclémence température, et, sur tout le parcours, le président de la République a été salué par les plus chaleureuses acclamations. On s'est pressé également aux spectacles gratuits, aux illuminations, aux feux d'artifice. Les bals populaires se sont prolongés fort avant dans la nuit, et l'on a calmé les soifs intenses par de copieuses beuveries.

Durant la revue, la chaleur a fait de nombreuses victimes parmi les spectateurs et les soldats. Les officiers n'ont pas, non plus, été épargnés.

Un général de division, le gouverneur militaire de Paris, le général Faure-Biguot, le général de brigade Percin, chef du cabinet du ministre de la guerre ; une dizaine d'officiers, deux cents soldats et trois cents civils sont tombés sous les coups de Phébus. Un seul cas a été mortel, c'est celui d'un sergent de sapeurs-pompiers.

Le *Petit Méridional* signale qu'aux courses de taureaux qui ont eu lieu à Maigno, à l'occasion de la Fête nationale, l'un des toreros a été tué.

— Une tentative d'assassinat a eu lieu mardi matin dans le direct Paris-Versailles. Le D<sup>r</sup> Ordenstein, qui habite Paris, se trouvait dans un wagon de première classe avec un jeune homme de 25 à 26 ans. Le train filait à toute vitesse lorsque tout à coup cet individu se précipita sur le

docteur et lui porta un formidable coup de couteau dans l'abdomen. Le docteur put agiter la sonnette d'alarme et le train s'arrêta au moment où il allait entrer en gare de Bécon-les-Bruyères.

Le personnel accourut, et l'assassin put être appréhendé au moment où, ayant ouvert la portière, il allait sauter à contre-voie.

Les premiers soins furent donnés au docteur, qui a l'intestin perforé, puis l'assassin fut reconduit à Paris, où il subit un premier interrogatoire au commissariat de la gare de St-Lazare. Il se nomme Chabaneix. Il avait réussi à avaler un poison, et il fallut lui administrer un contre-poison. Étant donné son mutisme, on ne sait à quel motif attribuer son acte.

Le D<sup>r</sup> Ordenstein est mort mercredi matin.

— Un orage épouvantable s'est abattu mercredi après midi sur St-Etienne. Les rues étaient transformées en ruisseaux ; les caves ont été inondées et la circulation des tramways interrompue. Quatre personnes ont été emportées par le Furens, devenu un véritable torrent, et se sont noyées. Les dégâts sont considérables.

— Un grand incendie, survenu à Nice dans la nuit du 14 juillet, a détruit les magasins de la place de Clichy, situés dans l'immeuble du Crédit lyonnais. On évalue les dégâts à 1,200,000 fr.

**Italie.** — Le campanile de l'église St-Marc, à Venise, ce monument splendide de la Renaissance, s'est effondré dimanche soir du côté du Palais des Doges, en laissant heureusement intacte l'église et le palais. L'émotion est grande à Venise où l'on doute de pouvoir reconstruire le chef-d'œuvre du 16<sup>e</sup> siècle.

**Allemagne.** — La filature Kiener, à Tückheim (Alsace), a été complètement détruite dans la nuit de mercredi à jeudi par un incendie allumé par la foudre.

**Turquie.** — Des rapports annoncent qu'un soulèvement formidable de Macédoniens a eu lieu dans le vilayet de Monastir.

Les rebelles, retranchés sur les bords du fleuve Ostrava, ont tenu tête à mille hommes de troupes régulières et à plusieurs centaines de bachi-bouzouks.

Les Turcs finirent par placer devant eux les femmes et les enfants des rebelles. Ceux-ci leur répondirent par un feu nourri qui tua plusieurs femmes et enfants.

Les Turcs, vainqueurs, massacrèrent toute la population, puis pillèrent et brûlèrent les maisons.

**Russie.** — Le roi d'Italie est parti de Peterhof jeudi après midi, à 3 heures, après avoir pris congé du czar de la façon la plus cordiale.

**Etats-Unis.** — On vient de publier le programme du concours de ballons dirigeables qui doit avoir lieu à l'exposition de St-Louis. Le premier prix, qui est de 500,000 fr., sera alloué à l'aérostat qui effectuera un parcours de dix milles, ayant la forme d'un D majuscule, à une vitesse d'au moins vingt milles à l'heure.

— Une explosion s'est produite dans deux grands dépôts de poudre, près d'une mine d'argent, à Park, dans l'Utah. Jusqu'à présent, on compte 35 tués et 21 blessés grièvement atteints.

## CANTON DE FRIBOURG

**Election au Grand Conseil.** — M. Jean Perrotet, à Cormérod, a été élu dimanche député au Grand Conseil pour le district du Lac, en remplacement de M. Edouard Perrotet, décédé, par 1007 voix. On sait qu'il n'y avait pas de lutte.

**Vieux Stavayer.** — La représentation *A travers le vieux Stavayer* a fait hier, jeudi, salle comble. On a remarqué de nombreux spectateurs de Fribourg, Oron, Neuchâtel et Berne. Le succès a été complet, brillant.

Encore trois rep  
les 24, 27 juillet et  
veillent bien se ha

**Lathyrus sy**  
avons reproduit, sur  
cette plante « préc  
une communication  
M. G. Martinet, ch  
et de contrôle des s

Nous devons mettre  
les exagérations de  
d'une plante fourrag  
Cette plante, la *gesse*  
la lisière des forêts, s  
conchées et un peu ail  
de lance et à ses belles  
culture, il y a quinze  
Westphalie.

Nous en avons fait l  
Quand la plante est co  
tiges sont dures et li  
qu'elle est encore ten  
Nos nouveaux essais  
aboutir à des résultats

En Allemagne et en  
Wagner a été cultivé  
les expériences ont g  
signale, en particulier  
cette plante ; le moind  
passage des chars, d  
l'homme, surtout en te  
sément et la mort de l  
cher et récolter le *lat*  
que la plante est comp  
bien sec. Ces exigen  
conditions d'utilisation  
est bien inférieure à c  
La même presse qu  
du *lathyrus* en offre  
1000 graines (3 fr. 50  
105 fr. (ou 92 fr.) le k  
à 5 fr. le kg. chez des  
Cette énorme différ  
production de cette pl

**Incendie.** —  
claré, lundi soir ap  
son du quartier d  
ménages.

Les flammes n'o  
tement et les loc  
vétus. Tout le mob

Un pompier s'es  
gnet en tombant d  
une ruelle. Son éta  
L'incendie n'a é

**La foudre.** —  
mardi soir au larg  
10 heures, a illu  
éclairs, la foudre e  
nens, sur le cloche  
consumé. On a he  
avant qu'il eût pri  
Les cloches sont in

La foudre est to  
à Missy, à la fronti  
maisons portant le  
Au Château. Deux  
dont l'une à trois  
ont été réduites en  
dans les flammes,  
dans les granges, s  
de foin. Le bétail

**Bulletin**  
du 7

Charbon sympto  
vannens, 1 b. ; Plai  
1 b. — Total, 4 b.

Rouget et pneu  
4 ét., 1 péri, 8 s. ;  
1 ét., 2 péris. —

Gale : Charmey  
lades.

GRUYÈRE

**Foudre.** — Mardi soir, peu après 10 heures, un capricieux coup de foudre est tombé sur l'angle d'une maison neuve de la rue de Gruyères, à Bulle, mais, s'étant précipité aussitôt vers la conduite électrique sous l'avant-toit, il n'y a causé aucun dégât et ce n'est que le lendemain qu'on s'est rendu compte de son passage par les traces noires laissées le long du mur.

**Pays-d'Enhaut.** — Un orage formidable a sévi sur le Pays-d'Enhaut, mardi soir, entre 9 et 10 h. L'eau, tombée en trombe, a emporté des ponts et raviné des chemins.

Aux Moulins, le pont de Fumy, sur la route de Gessenay, a été emporté. La poste a dû transborder mercredi matin et il est probable que les communications resteront interrompues quelques jours.

La Tourneresse charrie des sapins entiers. On en conclut qu'elle a dû dévaster des forêts dans le vallon de l'Étivaz.

VARIÉTÉS

**Les causes d'une catastrophe.** — Les idées se précisent tristement au fur et à mesure que l'on procède à la recherche des corps des infortunés qui ont péri dans la catastrophe de la Martinique et que l'on reçoit les indications de quelques rares survivants du désastre.

Il en résulte que les victimes ont succombé à une sorte d'énorme « coup de grisou » provenant du volcan et qu'ils ont péri brûlés intérieurement pour avoir, suivant l'expression des mineurs des mines de houille, avalé le feu.

Voici, en effet, comment M. Stanislas Meunier, d'après les indications de M. C. Grand'Eury, membre de l'Institut et professeur à l'École des mines de Saint-Etienne, définit les effets mortels de grisou :

« Il faut se représenter, dit-il, ce terrible phénomène comme une flamme rouge chassée avec violence du point où a éclaté le coup de grisou; gare à l'ouvrier qui respire cette flamme! S'il n'est pas tué, il meurt quelques jours après l'accident.

» La dilatation qui se produit est bientôt suivie d'un second choc dû au vide produit par la condensation. (Notons que les survivants de la Martinique ont dit qu'ils se sentaient attirés dans la direction du volcan.)

» Un des effets de l'explosion du gaz de mines est de noircir et de cuire la peau des malheureux qui sont atteints; celle-ci s'enlève facilement.

» Ceux qui échappent à la mort, sur le coup même, succombent quelques jours après s'ils ont, comme on dit, avalé le feu; s'ils ne l'ont pas avalé, ils ont respiré de l'oxyde de carbone qui les anémie ou les affaiblit souvent pour toujours.

Il y a donc une coïncidence exacte entre les circonstances relevées à la Martinique et celles que fournissent les graves accidents de grisou des mines. Le volcan de la montagne Pelée devait contenir dans ses profondeurs une poche abondamment remplie de grisou, c'est-à-dire de « méthane » ou gaz des marais, lequel est un hydrocarbure très inflammable et apte à former des mélanges détonants. L'introduction de l'eau dans le volcan, soit par les fissures inférieures du sol, soit par les fissures supérieures, à la suite d'un mouvement sismique, aura permis à cette énorme masse gazeuse de trouver une issue en même temps que le dégagement de chaleur interne l'enflammait.

Ces dépôts de gaz intra-terrestres sont, d'ailleurs, bien connus. La France en a qui constituent les « fontaines ardentes » de Châtillon et de Prèle, dans la Haute-Savoie, ainsi que Nyons, dans la Drôme, où l'on en recueille environ 100 mètres cubes par 24 heures. En Angleterre, où il y a de

nombreux « soufflards » de ce genre, provenant des gisements houillers, un phare, à Whitehaven, a pu être pendant longtemps éclairé avec ces gaz. Les Chinois canalisent le grisou à l'aide de bambous, dans plusieurs de leurs régions, et se chauffent et s'éclairent avec. Aux États-Unis, dans l'Ohio, la Pensylvanie et l'Indiana, la quantité de « gaz naturel » consommée et utilisée représentait, dans la seule année 1899, une valeur de 100 millions de francs.

La tempête de gaz enflammé, le « feu avalé », ont donc été, selon toute vraisemblance, l'agent principal dans la catastrophe de la Martinique.

BOUTADES, BONS MOTS, ETC.

Trouvez donc la réplique à certains mots d'enfant :

— Si je te punis, dit une maman à sa petite fille, crois-tu que ce soit pour mon plaisir?

Et l'enfant :

— Pour le plaisir de qui, alors?

PLUS FACILE A DIRE QU'A FAIRE

« Prenez le temps comme il vient et vous serez heureux », dit un proverbe, qui nous paraît sujet à caution. Pareil avis est facile à suivre pour ceux qui n'ont que des jours de soleil, mais il plaira moins à ceux à qui échoient la brume et la tempête. Quant au bonheur, il dépend bien plus de ce qui se passe au dehors et alentour de nous. Voici, par exemple, une dame qui se trouve actuellement plus heureuse qu'elle ne l'a jamais été, parce qu'elle est forte et bien portante; gageons cependant qu'elle eût fort mal accueilli, il y a quelques années, celui qui serait venu lui citer le malencontreux proverbe. Depuis sa jeunesse, cette dame endrait de cruelles souffrances. Elle avait une maladie d'estomac et d'intestins que les médecins ne parvenaient pas à guérir. Jour et nuit, c'était un interminable supplice. Elle éprouvait des douleurs de tête si violentes qu'il lui semblait qu'on lui frappait les tempes avec un marteau. L'appétit avait complètement disparu; les digestions étaient pénibles et laborieuses, le sommeil mauvais, et à tous ces maux s'ajoutait une constipation opiniâtre, ainsi qu'une faiblesse et un dépérissement des plus lamentables.

« Combien je regrette, écrivait-elle dernièrement, de ne pas avoir écouté plus tôt l'amie qui me conseillait de laisser là tous les remèdes qui ne me procuraient aucun soulagement et d'avoir recours à la Tisane américaine des Shakers. Que de souffrances ne me serais-je pas épargnées et que d'argent n'aurais-je pas dépensé en vain? Certes, ce n'était pas son prix bien modique de 4 fr. 50 le flacon qui m'empêchait d'en prendre, mes différents traitements m'avaient coûté bien davantage, mais, dans mon désespoir, je m'imaginai que rien ne pouvait plus m'être salutaire.

» Vaincue, cependant, par les instances des miens, je me décidai à tenter l'essai de ce médicament dont j'entendais faire de tous côtés les plus chaleureux éloges et bientôt je fus à même de constater qu'ils étaient bien mérités. Ma guérison a été si rapide qu'il me semblait chaque jour retrouver de nouvelles forces. En moins d'un mois, mes souffrances avaient complètement disparu. Depuis trois ans, je n'ai jamais cessé d'être fort bien portante. » La lettre que l'on vient de lire était adressée à Monsieur Oscar Fanyan, pharmacien à Lille (France), par Madame Louise Walter, qui demeure 50, rue du Collège, à la Chaux-de-Fonds, et dont Monsieur Auguste Laquet, notaire, a bien voulu légaliser la signature.

Nous félicitons bien sincèrement notre correspondante d'être arrivée au terme de ses cruelles épreuves. Devant un pareil exemple, l'hésitation n'est pas possible. Une bonne pensée que ne suit pas l'action, c'est une étincelle tombant sur un foyer sans l'allumer. (H8422X) [693

Toute ma reconnaissance

à M. François Wilhelm, Fournisseur de la cour impériale et royale, pharmacien à Neunkirchen près Vienne, inventeur du thé dépuratif antirhumatismal et antiarthritique. Dépuratif dans les cas de goutte et de rhumatisme.

Je regarde comme de mon devoir d'exprimer toute ma reconnaissance à M. WILHELM, pharmacien à Neunkirchen, pour les services que m'a rendus son thé dépuratif contre mes douleurs rhumatismales afin de rendre attentives à cet excellent remède toutes les personnes qui souffrent de ce mal atroce. Je ne suis pas à même de décrire les douleurs affreuses que chaque changement de température m'ont causées pendant trois longues années. Aucun remède, ni les bains sulfureux à Baden, près Vienne, ne me procurèrent un soulagement. Le sommeil me fuyait, mon appétit diminuait constamment, mon teint se troublait, mes forces physiques s'affaiblissaient continuellement. Après avoir fait usage de ce thé pendant quatre semaines, les douleurs disparurent et ne sont plus revenues depuis les six semaines que je ne le bois plus. Mon état physique général s'est amélioré. Je suis convaincue que chacun qui, en pareille circonstance recourra à ce thé, en bénéficiera comme moi l'inventeur, M. François WILHELM.

Comtesse Butschin-Streitfeld  
épouse de Lieut.-Colonel.

Se trouve dans toutes les pharmacies. 101

Encore trois représentations sont annoncées, les 24, 27 juillet et 3 août. Que les retardataires veuillent bien se hâter!

**Lathyrus sylvestris.** — Comme nous avons reproduit, sur demande, un article traitant cette plante « précieuse », nous donnons ci-après une communication adressée aux journaux par M. G. Martinet, chef de l'établissement d'essais et de contrôle des semences, à Lausanne :

Nous devons mettre les agriculteurs en garde contre les exagérations de certaine presse agricole au sujet d'une plante fourragère nouvelle : le *Lathyrus sylvestris*. Cette plante, la *gesse des bois*, qui croît un peu partout à la lisière des forêts, se reconnaît facilement à ses tiges couchées et un peu ailées, à ses feuilles plates en forme de lance et à ses belles fleurs rouges. Elle a été mise en culture, il y a quinze ans environ, par M. W. Wagner, en Westphalie.

Nous en avons fait l'essai dans les années 1892 et 1893. Quand la plante est complètement développée, feuilles et tiges sont dures et ligneuses; si on la fauche pendant qu'elle est encore tendre, elle ne repousse guère et périt. Nos nouveaux essais actuellement en cours paraissent aboutir à des résultats analogues.

En Allemagne et en Autriche, la *gesse* améliorée de Wagner a été cultivée dans beaucoup d'endroits, mais les expériences ont généralement été défavorables. On signale, en particulier, la grande sensibilité du collet de cette plante; le moindre dommage causé au collet par le passage des chars, des attelages, des instruments, de l'homme, surtout en temps humide, provoque le dépérissement et la mort de la plante. On ne pourrait donc faucher et récolter le *Lathyrus* qu'en pleine maturité, alors que la plante est complètement lignifiée, et par un temps bien sec. Ces exigences limitent considérablement les conditions d'utilisation de cette plante dont la production est bien inférieure à celle de la luzerne.

La même presse qui vante les avantages merveilleux du *Lathyrus* en offre la semence au prix de 4 fr. les 1000 graines (3 fr. 50 pour les abonnés), cela revient à 105 fr. (ou 92 fr.) le kg. environ. Or, on peut en acheter à 5 fr. le kg. chez des marchands grainiers sérieux.

Cette énorme différence de prix montre assez à qui l'introduction de cette plante précieuse profitera le plus.

**Incendie.** — Un violent incendie s'est déclaré, lundi soir après 10 heures, dans une maison du quartier de Beauregard, habitée par six ménages.

Les flammes n'ont pu être maîtrisées immédiatement et les locataires ont dû s'enfuir à demi vêtus. Tout le mobilier a été détruit.

Un pompier s'est blessé à la cuisse et au poignet en tombant d'un toit sur un escalier, dans une ruelle. Son état est cependant satisfaisant.

L'incendie n'a été éteint qu'à 11 1/2 h.

**La foudre.** — Pendant l'orage qui a passé mardi soir au large de notre région et qui, de 8 à 10 heures, a illuminé l'horizon de magnifiques éclairs, la foudre est tombée vers 9 heures à Onnens, sur le clocher de l'église qui a été en partie consumé. On a heureusement pu éteindre le feu avant qu'il eût pris des proportions désastreuses. Les cloches sont intactes.

La foudre est tombée également, vers 9 h. 1/2, à Missy, à la frontière vaudoise, sur un pâté de maisons portant la dénomination collective de : Au Château. Deux grandes maisons d'habitation, dont l'une à trois étages, avec granges et écuries, ont été réduites en cendres. Le mobilier est resté dans les flammes, ainsi que les récoltes amassées dans les granges, soit une cinquantaine de chars de foin. Le bétail a pu être sauvé.

Bulletin sanitaire du bétail  
du 7 au 13 juillet 1902.

**Charbon symptomatique :** Cerniat, 1 b.; Estavannens, 1 b.; Planfayon, 1 b.; Châtel-St-Denis, 1 b. — Total, 4 b. périés.

**Rouget et pneumo-entérite du porc :** Cressier, 4 ét., 1 péri, 8 s.; Tavel, 1 ét., 1 péri, 11 s.; Guin, 1 ét., 2 périés. — Total, 6 ét., 4 p. péri, 19 p. s.

**Gale :** Charmey, 1 tr., 20 o. suspectes ou malades.

redoutable coup de cou-  
docteur put agiter la  
in s'arrêta au moment  
de Bécon-les-Bruyères.  
et l'assassin put être  
ayant ouvert la por-  
tre-voie.

nt donnés au docteur,  
s l'assassin fut recon-  
premier interrogatoire  
de St-Lazare. Il se  
réussi à avaler un poi-  
trier un contre-poison.  
on ne sait à quel motif

rt mercredi matin.  
le s'est abattu mercredi  
Les rues étaient trans-  
caves ont été inondées  
ys interrompue. Quatre  
s par le Furens, devenu  
ont noyées. Les dégâts

survenu à Nice dans la  
ait les magasins de la  
s l'immeuble du Crédit  
gâts à 1,200,000 fr.

le de l'église St-Marc,  
lendide de la Renaîs-  
che soir du côté du Pa-  
heusement intacte  
ion est grande à Venise  
reconstruire le chef-

lature Kiener, à Tück-  
ètement détruite dans  
par un incendie allumé

ports annoncent qu'un  
Macédoniens a eu lieu

sur les bords du fleuve  
ille hommes de troupes  
centaines de bachi-bou-

placer devant eux les  
rebelles. Ceux-ci leur  
urri qui tua plusieurs

massacrèrent toute la  
t brûlèrent les maisons.

alie est parti de Peter-  
eurs, après avoir pris  
a plus cordiale.

ent de publier le pro-  
ballons dirigeables qui  
n de St-Louis. Le pre-  
0,000 fr., sera alloué à  
parcours de dix milles,  
ajusculé, à une vitesse  
'heure.

t produite dans deux  
près d'une mine d'ar-  
n. Jusqu'à présent, on  
és grièvement atteints.

FRIBOURG

**Consell.** — M. Jean  
été élu dimanche député  
District du Lac, en rem-  
Perrotet, décédé, par  
y avait pas de lutte.

La représentation A  
a fait hier, jeudi, salle  
nombreux spectateurs  
âtel et Berne. Le succès

**Vente d'immeubles.**

L'Office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, **mercredi 23 juillet** courant, à 2 heures du jour, à l'auberge du village de Corbières. Les immeubles appartenant à Alexandre Blanc, fca Françoise, comprenant habitation, granges, écuries, remises, demi-four, jardin, pré et bois. [698]

**Mises publiques.**

Pour cause de départ, le soussigné exposera en vente, le **lundi 21 courant**, dès les 9 heures du matin, devant son domicile à Vuadens, tous les articles de sellerie, tels que: Colliers de chevaux et de vaches, brides, traits, musettes, etc., ainsi qu'un lit complet, 4 tables, chaises, tabourets, etc., un fourneau potager et d'autres objets. [701] Louis TERCIER, sellier-tapissier.

**Maison à vendre.**

**Lundi 21 juillet** courant, de 3 à 5 heures après midi, Mile Emma fca Stéphane Thürler exposera à vendre, en mises publiques, à l'Hôtel de Ville de Broc, la maison et le jardin qu'elle possède au centre du village de Broc art. 1506 et 1507 du cadastre. Pour les conditions, s'adresser à M. Andrey, notaire, Bulle. (H387B)[683]

**MISES**

**Mardi 22 juillet** courant, dès 10 heures du matin, il sera vendu en mises publiques un potager, une courroie de 12 mètres, une lessiveuse, une crédence, une pendule, une machine à coudre, un char à faner et un tas de bois à brûler. Bulle, le 18 juillet 1902. [704](H411B) L'Office des poursuites.

**A. Demierre,** médecin-dentiste, à BULLE, de retour.

**Attention!**

**La hernie est-elle curable?**

A tous les **désespérés**, à tous ceux qui **souffrent**, nous procurons un soulagement immédiat. Les bandages **herniaires** élastiques, sans ressorts, fabriqués par nous-mêmes à des prix défiant toute concurrence, assurent aux malades la contention parfaite, absolue, sans gêne et sans souffrances. C'est la perfection même du bandage fabriqué par notre maison.

Consultations gratuites à tous. Les attestations de malades guéris par nos appareils sont à la disposition des clients.

**Ceintures pour dames. Bas pour varices. Membres artificiels, etc.**

M. **Hasselbeck**, bandagiste-spécialiste (anciennement rue de l'Université 5), rue d'Italie 16, à Genève, sera visible à [697]

**BULLE**

**jeudi 24 juillet (jour de foire),** de 9 h. du matin à 4 h. après midi, à l'hôtel du Cheval-Blanc.

**COMMERCE DE VINS ET LIQUEURS**  
**V<sup>o</sup> JULES DECROUX**

**CAFÉ DE LA GARE, BULLE**  
avise tous ses clients qu'elle tient à leur disposition des **vins blancs et rouges** de diverses provenances, garantis naturels, à des prix exceptionnellement bas, ainsi que des **vins fins et liqueurs** pour malades. (H312B)557

**Dimanche 30 juillet:**

**Concert**  
donné par une bonne musique à l'auberge de l'Agneau, à Grandvillard.

Invitation cordiale. Le tenancier: **Engène DÉCRIND** [705](H412B)

**A travers le Vieux Stavayer.**

Pièce inédite par Louis THURLER. Musique de Jules MARMIER  
**REPRÉSENTATIONS POPULAIRES**  
au Casino d'Estavayer

les 24, 27 juillet et 3 août 1902.

Bureau: 1 h. — Rideau: 2 1/2 h.  
Prix des places: 7, 5, 3, 2 fr. (H2560F)  
Toutes les places sont numérotées.

S'adresser à l'avance: à Estavayer, chez M. Léon Duc; à Fribourg, chez M<sup>me</sup> Egger, au Pacha; à Neuchâtel, chez MM. Sandoz-Lehmann et Bickel-Henriod; à La Chaux-de-Fonds, chez M. Chopard, ainsi qu'à la caisse du Casino, le jour de représentation. [674]

**CYCLES ET AUTOMOBILES**

MACHINES À COUDRE MACHINES À ÉCRIRE  
Vente. — Réparation. — Echange. — Location.  
**Jos. Gremaud, mécanicien, Bulle.**  
MAGASIN: Grand'rue. — ATELIER: Route de Morlon. [234]

**GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES FAUX-BOIS — MARBRE**

**E. BIGOTTA-GENILLOU**

SUCCESSOR DE S. BORRI  
BULLE — Café des Chemins de fer — BULLE  
TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS [212]

**VERITABLE**  
**Alcool de menthe et camomilles**  
inventé et préparé par  
**Fréd. Colliez, pharmacien à Morat,**  
dissipe les indigestions, étourdissements, maux de cœur, de ventre, etc.  
**Indispensable aux voyageurs et touristes.**  
De première utilité dans les familles.  
Méfiez-vous des contrefaçons!  
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 et 2 fr. [576]

**VINS ET LIQUEURS**

Vins rouges français garantis naturels.  
100 litres. 300 litres.  
**Roussillon 45 c. 40 c.**  
**Narbonne 35 c. 30 c.**  
Beaujolais et Bourgogne à des prix très avantageux, expédition depuis la propriété.  
Malaga doré et sirops divers à des prix très bas.  
Rhum Martinique, distillation de canne à sucre, seul négociant pouvant attester la provenance directe.  
[656](H351B) **A. CORMINBOEUF, distillerie.**

Demandez échantillon gratis du  
**VIN**  
de raisins secs  
à Fr. 23.— les 100 litres franco.  
OSCAR ROGGEN, fabrique de vin, MORAT  
Succès croissant depuis 14 ans. Analysé par les chimistes.  
Beaucoup de lettres de recommandation. [177]

**Maggi pour corsier\*)**  
Tubes de Bouillon  
Potages à la minute  
viennent de nouveau d'arriver chez Pierre Gremaud, Bulle. (H1F) [694]  
\*) Les flacons d'origine sont remplis à bon marché de Maggi pour corsier qui ne peut être remplacé, ni comme finesse, ni comme force assaisonnante, par d'autres condiments semblables.

**Ciment Universel**  
de Plüss-Staufier  
est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, courroies, découpages, etc., etc.  
Diplômes et médailles d'or et d'argent à plusieurs expositions.  
Se vend en flacons à 40 et 65 cent. à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

**AUX ATELIERS ET MAGASINS**  
**J. BAUDÈRE, ébéniste**  
ET  
**A. STALDER, tapissier**  
BULLE, rue de Bouleyres,  
on trouve toujours, à des prix qui supportent avantageusement la comparaison avec ceux du dehors, un grand et superbe choix d'**AMEUBLEMENTS** complets de salons, salles à manger, chambres à coucher, bureaux (bureaux américains), etc., ainsi que tentures, rideaux et stores [663]

**En 2-3 jours,**  
les **goîtres** et toute **gros-seur** au cou disparaissent: 1 flac. à 2 fr. de mon eau anti-goîtreuse suffit.  
Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement **bourdonnements** et **durété d'oreilles**. 1 flac. 2 fr.  
S. FISCHER, méd.-prat., à Grub [303] (Appenzell Rh.-E.) (H830G)

**A vendre:**

Dans le district de la Gruyère, un **joli domaine** de 18 poses, tout attenant, tout en foin, bien bâti, fontaine. S'adresser par écrit à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, sous H56F. [64]

**Vaches laitières**

de forte taille, manteau pie-rouge ou noir, prêtes ou fraîches vélées, sont demandées pour l'Allemagne.  
S'adresser au plus tôt à M. STREBEL, vétérinaire, à La Tour-de-Trême. (H409B)699

**Pour restaurant et café:**

Occasion unique!!!  
**PIANO ÉLECTRIQUE**

automatique, n'ayant servi que trois mois, est à vendre pour cause de départ, 1350 fr.  
Écrire sous S15706L à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle. [700]

**Tabac à fumer.**

Tabac feuilles américaines, d'un goût et arôme exquis, 5 kg. à 5 fr. au lieu de 8 fr.; tabac supérieur, paq. de 120 gr., chacun à 15 c.  
**P. Notter, fabricant de cigares, 563](H2775L) Yverdon.**

**On cherche**

pour un hôtel une **jeune fille** robuste de la campagne comme fille de cuisine.  
S'adresser au bureau du journal. [684]

**On demande**

une **filie** connaissant bien la cuisine. Bon gage.  
S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle. (H393B)[680]

**Garçon de chantier**

marié, sérieux et bien au courant de la partie, est demandé dans important **COMMERCE DE BOIS** du canton de Vaud.  
Offres avec références et certificats, sous chiffres E3485L, à Haasenstein & Vogler, Lausanne. [695]

**Taureau**

à la disposition des éleveurs chez Nicolas Remy, à Bulle. [696]

**A VENDRE**

à bas prix, une **tine**. — S'adresser à STALDER, tapissier, à Bulle. [702]

**Chambres à louer.**

[670] Confiserie Castella, Grand'rue.

**A louer:**

Un joli **appartement** au 2<sup>me</sup> étage, rue de Vevey. Balcon, eau, lumière électrique et chambre de bains. [591]  
S'adresser à Jules PASQUIER, ferblantier.

**2 logements**

disponibles chez TORON, à la Glacière. [679]

**A louer:**

Au centre de la ville, un **logement** et une **chambre** pouvant servir de bureau. S'adresser au bureau du journal. [666]

**Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis.**

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.  
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.  
BULLE — ÉMILE LENZ, IMP.-ÉDITEUR

VINGT-UNIÈME

**ABONNEMENT**  
Suisse... 1 an, Fr. 6 mois, »  
Étranger: 1 an, »  
» 6 mois, »  
payable d'avance

Prix du numéro: 5

On s'abonne dans bureaux de poste

BULLE  
LES COUC

L'agriculteur ne que du sol superfic qu'il remue avec le charrue. Sa terre ductive ou ingrate bien ou mal; cela mière origine et manière dont elle tions qu'elle a sub pas les variations déjà à la surface, façon plus sensib peine se demande un mot, il ne sait doit le faire vivre.

Cependant l'étu incontestable util connaître les parti cieusement les pla viennent.

D'après les géol pas été faite d'une une époque unique moins long et par ment chacune de structure caracté du feu, tantôt cell agent; mais elle a et son origine, pa restes d'êtres orga tiges des plantes o dant sa formation jourd'hui, à l'état

FEUILLETON

**SANS**  
Nouvel

Vous ariez dû as lantes évolutions d' chés sur la corde ten de basque, aux appla gentillesse dans le so elle venait à l'exécut saient son frère corp Le sang me refluaît b se balancer dans l'air yeux suivaient avec mouvements, mon esp es hardiesse, car son souvent suspendue q elle se laissait choir vait avec une grâce alerte et se retourna les collines, pour sa lait d'elle. J'allais a tion; je m'essayais à obs et j'admirais en s cette belle nature qui tout en caressant un Je vous fais grâce